

Présents : MM. BES. MOLVEAU. BOYER. LIGNON. GADEMER-DEROSI. BRUNEL. DEROUDILHE. GRASHAIRE. MAUGARD. POUDOU. SANZ. BONHOURE. TUGAS. GONZALEZ. MONTAGNE. GUDEZ. LETEISSIER. ABELLO. BONNIOL. CAUSSINUS. DURAND. FREITAS. LADEN. MIGNARD. PISTRE. SADOURNY. VANACKER. VIALAN. BORT. FONTS. SEGUIN. SOETENS. VAQUERIN. VIALA. DORIA. RAZINBAUT. PLEVERT. RACINE. ARENAS.

Excusés : MM. SENEGAS. QUARANTA. BOULARAND. SYLVESTRE. ORMIERES. ALIBAUD. BERGEROU. CASTANY. CHABBERT. CHAZAL. RAMON. ROUVE. VIDAL. ROQUES.

Absents : MM. MASSINES. GABRIEL. IZQUIERDOAMIEL. ARAZO. CEYSSON

Le Président R. BES ouvre la séance à 19 heures 30. Il indique à l'assemblée que la coupe du monde des moins de 20 ans aura lieu en 2019 en « Occitanie » sur les sites de Narbonne, Béziers et Perpignan ou autres. Le site administratif sera à Narbonne.

Le trésorier M. GADEMER - ROSSI donne quelques informations sur les finances :

- Baisse du prix des mutations pour s'aligner sur la F.F.R.
- Augmentation des amendes concernant les cartons rouges, les bagarres et les récidives.

Il présente succinctement le budget, ne tenant pas compte d'une éventuelle subvention de La Région, prévoit une baisse importante de la vente des mutations et une provision de 100.000 € (CENT MILLE Euros) pour l'aide aux Clubs- achat de matériel informatique Ovale 2 et déplacement pour le congrès F.F.R à Bourges .

M. SORMANI présente une ébauche des futures poules pour la saison 2017-2018. Il donne quelques informations sur les matchs de fin de saison 2016-2017.

Question diverse : Plusieurs élus proposent que soit reversée aux clubs, une somme d'argent (entre 1000 et 4000€). Le Président s'oppose à cette demande. Un débat s'installe. Après discussion, proposition de créer une Commission pour étudier la possibilité de cette demande.

Par un vote à main levée proposé, la demande est acceptée par 16 voix pour, 7 contre et 1 nul.

Election du Président par le Comité Directeur :

Le Président déclare qu'une seule candidature est parvenue au Comité dans les délais légaux, il s'agit de celle de **M. BES**. Sont désignés en tant que scrutateurs : Mme ROUAN G. M. BORT D. M. GONZALEZ R.

Il est alors procédé au vote à bulletin secret ; M. MESNAGE en tant que Secrétaire Administratif appelle un à un les membres du Comité Directeur.

Le dépouillement donne le résultat suivant :

INSCRITS : 41 VOTANTS : 31 René BES : 14 BLANCS : 16 Nul : 1

M. GONZALEZ R. déclare élu **M. BES René** en tant que **Président** jusqu'à l'Assemblée Générale du 17 juin 2017 où un vote à bulletin secret des Clubs du Languedoc devra entériner cette décision.

M. BES remercie tous les membres du Comité Directeur pour la confiance qu'ils lui ont accordée.

La séance est levée à 21 heures.